

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 9 MARS 2016 – 9h30

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Aurélia DI DONATO

Messieurs

- Michel HUMBERT
- Martin BIDOU
- Denis BLUM
- Bruno BOYER
- Stéphane LIBS
- Yves MEJEAN
- Pascal ROBIN

Etaient excusés :

Mesdames

- Céline Delfour
- Aline Rolland

Messieurs

- Paul-Marie CLARET
- Sylvain Clochard

Y assistait : Béatrice BOURSIER

Marie BARBA

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 9 janvier est validé à l'unanimité.

2 – Star Wars – Le Méliès et l'autorité de la concurrence

Le Méliès souhaite saisir la haute autorité de la concurrence concernant le refus de la copie en VO de Star Wars de la part du distributeur. Le Méliès avait fait part du souhait que le SCARE s'associe à cette démarche pour obtenir gain de cause afin de faire jurisprudence. Le combat est légitime mais ne conviendrait-il pas de tourner la page sur cette affaire et mieux travailler avec la Médiatrice ?

Le SCARE a pris des renseignements auprès de deux cabinets d'avocat en plus de celui contacté par le Méliès, afin de comparer les différents champs d'action et tarifs possibles. Cette première démarche pourra donner lieu à une spécialisation d'un cabinet dans le domaine des litiges récurrents rencontrés par les salles Art & Essai, qu'il s'agisse de concurrence, d'accès aux copies ou de relations avec les propriétaires. Le SCARE pourra faire appel à un même

cabinet qui acquerra une connaissance des dossiers, et pourra aussi le conseiller à ses adhérents, chaque fois que nécessaire.

Il a été convenu que le SCARE accompagnerait le Méliès dans cette démarche uniquement si cela pouvait bénéficier à l'ensemble du syndicat. Le syndicat propose donc de participer financièrement à la première partie du travail de l'avocat : l'étude. Cependant, celle-ci doit être déconnectée de la problématique *Star Wars* et élargir le champ d'étude sur des problématiques plus générales concernant le refus de servir une salle, l'accès aux copies en général et l'ensemble des aspects juridiques liés à la défense des cinémas indépendants.

Vote : participation à une étude sur *Star Wars* avec un élargissement du champ d'étude et double facturation.

6 votants pour

3 votants contre

Le budget a été établi à 50% avec un plafond de 2000 euros.

3 – Mission Patrick Raude

Le SCARE a proposé sa contribution pour la mission effectuée par Patrick Raude, pour le CNC, sur la modernisation et simplification de la procédure de classement Art & Essai.

Lors du CA, le SCARE a mis en avant une piste de réflexion supplémentaire. Il est noté que la notion Art et Essai est aujourd'hui brouillée car elle enveloppe un panier de salles trop large, induisant une dépréciation de ce qu'est une salle Art et Essai.

Une proposition d'un élément complémentaire pour la mission Raude a donc été faite, permettant notamment de montrer que la réflexion continue : il faut creuser l'idée d'une reformulation des termes. Pour les salles plus généralistes, réalisant parfois seulement 10% d'Art et Essai, le terme « programmation diversifiée » semble mieux convenir, ainsi l'appellation Art et Essai concernerait les salles avec un plafond plus élevé. Cette proposition permet ainsi de clarifier l'aide et de redonner un sens au terme Art et Essai, sans exclure des salles du classement.

D'autre part, il faudrait modifier le terme Art & Essai, vieillot et parfois péjoratif aux yeux du public.

La proposition de ces deux points pourra compléter la contribution du Scare à la mission Raude. 6 voix pour, 1 contre, 1 abstention.

4 – Mission Jean-Marie Dura – La salle de demain

Le SCARE sera auditionné le 17 mars par Jean Marie Dura dans le cadre de la mission qu'il effectue pour le CNC, sur la salle de demain. Il s'agit d'un rapport qui ne concerne pas seulement les salles Art & Essai mais l'ensemble de l'exploitation. Un groupe de travail se réunira pour préparer l'audition (Sylvain Clocard, Paul-Marie Claret, Béatrice Boursier).

Le champ de cette mission est très large, c'est au Scare de déterminer l'entretien, avec ses propositions. La salle de demain regroupe tous les aspects : urbanisme et architecture, les relations avec les acteurs locaux, les nouvelles formes d'animation, le renouvellement et la fidélisation du public, les systèmes de réservation, l'usage du digital et du numérique, les nouvelles technologies, ainsi qu'une part d'imagination, il y a encore quelque chose à créer.

Quelques principales questions à traiter ont été dégagées :

- Le renouvellement des lieux

Les grandes villes rencontrent des problèmes notamment sur les bâtiments qui vieillissent, les mises aux normes qui peuvent être difficiles. Le lieu peut avoir un impact sur l'attractivité, comme ce fut le cas pour le Méliès de Grenoble à la suite de sa réouverture. Cependant beaucoup de salles n'ont pas les moyens de faire de telles rénovations. Cependant les budgets de fonctionnement de quatre salles n'augmentent pas forcément par rapport au fonctionnement d'une salle. La loi SRU contraint les permis de construire à la création de parking, dont les salles Art & Essai devraient être exonérées. Par ailleurs, il existe souvent des problèmes lors de renouvellement des baux.

- Les recettes annexes

Les salles Art & Essai ne complètent pas leurs revenus par de la confiserie comme les multiplexes. Il faut que la salle de demain puisse trouver autre chose à offrir à ses spectateurs afin d'équilibrer les comptes : des éléments culturels où un espace bar/café. La salle de demain doit être plus qu'un lieu de visionnage, et devenir un espace proposant des activités connexes.

- Le renouvellement des publics

Il est noté la difficulté de s'adresser à un public jeune, 15-25 ans, qui n'est pas le public premier des salles indépendantes. Il faut renforcer l'attractivité envers le public des 25-45 ans, qui vont permettre le renouvellement des publics dans les prochaines années. Dans quelle mesure les salles rénovées renouvellent-elles leur public ?

- L'éducation au cinéma

Enfin, il a été rappelé l'importance des dispositifs d'éducation à l'image, qui permettent à l'enfant de connaître le lieu de la salle indépendante. C'est par ce premier souvenir, qu'il pourra par la suite revenir en tant que spectateur adulte, même s'il a moins fréquenté le lieu en tant qu'adolescent. Il est capital de renforcer et de maintenir ces dispositifs scolaires.

4 – Convention CNC Région

Le CNC a lancé une consultation en vue de la préparation des futures conventions triennales CNC/régions, 2017-2019. Les notes de cadrage de ces contributions indiquent le type d'analyses à apporter, représentant un travail très vaste, notamment de comparaison entre les régions. Le CNC n'est-il pas en mesure de fournir un travail préparatoire ?

Au SCARE, Un groupe de travail (Denis Blum, Yves Méjean, Pascal Robin, Béatrice Boursier) se réunira pour y réfléchir. Il est nécessaire d'avoir une aide aux fonctions d'animateur, des formations y-compris pour les bénévoles, un meilleur soutien des dispositifs d'éducation à l'image.

Les salles sont trop souvent sollicitées pour diffuser la production locale y-compris hors films de cinéma. Par contre, les longs-métrages co-produits en régions ne sont pas assez bien accompagnés lors de leur sortie en salles. Il arrive que des avant-premières de films d'auteurs aient lieu dans un multiplexe et soit la seule intervention de la région lors de la sortie.

5 – Préparation Assemblée Générale / Cannes 2016

Il a été proposé de faire le dépouillement une heure avant, pendant la projection AFCAE. Dans ce cas, une phrase d'indication sera écrite lors de l'envoi des enveloppes.

Il est décidé que les co-présidents liront le rapport moral et d'activité et que l'ensemble du CA ou les membres du bureau seront assis à la tribune.

- Ordre du jour et thème

Après la lecture des rapports et les questions des adhérents, il est décidé d'organiser un débat sur un thème précis. L'accès aux films est retenu, avec des exemples concrets à l'appui. Le groupe du Louxor pourrait présenter ses travaux, notamment le tableau d'analyse et de comparaison des sorties de films sur les mois d'avril et d'octobre 2015. Des exemples d'échecs pourraient compléter.

La Médiatrice doit être conviée à l'AG du SCARE afin de participer au débat. Les distributeurs participant au groupe du Louxor pourront rejoindre la deuxième partie de l'AG, cette question doit être traitée avec eux.

L'Etude d'un jour de sortie « noir », comme le 30 mars où 27 films sortent sur les écrans pourrait également être étudié. A ce sujet, il serait intéressant d'arriver à une concertation sur les dates de sorties. Car, après cet embouteillage, une période très creuse suit, juste avant Cannes.

- Déjeuner

IL aura lieu sur la plage du Majestic avec une modification de formule. Les tarifs appliqués seront les suivants :

Pour les adhérents : 20 euros.

Pour les distributeurs indépendants : 50 euros.

Participants au groupe du Louxor :

3^e distributeur d'une même société : tarif plein.

Pour toute personne souhaitant participer au déjeuner : tarif plein.

La liste des invités sera établie (3 invités AFCAE, FNCF, GNCR, Xavier Lardoux, Médiatrice, Ministère de la culture, Thierry Frémaux, Ecran Total, Film Français, Rentrak ...)

Aucun retardataire ou aucune réservation de dernière minute ne seront acceptés.

6 – Point financier

Le bilan 2015 présente un déficit de 30 000 euros, comme anticipé.

Une analyse des cotisations par cinéma a été réalisée, sur 2014 et sur 2015. Les montants sont très faibles. Les adhérents seront informés du montant de leur cotisation au SCARE pour l'année 2015. Il convient de compléter le budget du SCARE.

7 – Reprises de cinéma

Le SCARE a envoyé un courrier au Maire de Saint-Nazaire, s'inquiétant de la non-relocalisation du cinéma Jacques Tati, dont le bâtiment qui abritait auparavant la scène nationale, va être démoli de façon imminente.

Le SCARE suit l'affaire.

Le SCARE doit s'exprimer par un communiqué ou un courrier au Maire de Metz qui a annoncé la reprise du Palace par le groupe Kinopolis. Le groupe se verrait confier le futur projet de complexe Muse, à côté du centre Pompidou. Pour autant aucune demande de CDAC n'ait été déposée pour l'instant.